



Le jeudi 24 mars 2022 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 18 mars 2022 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mme Annie HUS, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, M. John EVLARD, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Pierre DELZENNE, Mmes Laura NAESSENS, Hélène ROBERT, M. Jean-Pierre LEMAI

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Dorothée GENASI (à M. Martin LEPOUTRE), M. Yves PAUL (à M. Bernard CAUDAL)

Absents excusés : MM. Antoine DHALLUIN, Dominique FRETE, Nicolas CARLIN

N° 22-1-24

### Finances

---

Affectation du résultat comptable de l'exercice 2021

Rapport de M. John EVLARD  
Conseiller municipal délégué

Le résultat de clôture de l'exercice 2021, est le suivant pour la commune:

Section	
Investissement	- 957 026.86 €
Fonctionnement	+ 12 317 335.87 €
	<hr/>
	+ 11 360 309.01 €

L'instruction comptable M14 prévoit qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif : 12 317 335.87 € ;

- soit en investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement ou plus, pour financer de nouvelles dépenses d'investissement l'année suivante ;

- soit en fonctionnement en report à nouveau afin de limiter l'appel futur à la fiscalité.

Le résultat 2021 n'a pas fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2022. Il convient à présent de décider de son affectation définitive :

Nous vous proposons l'affectation suivante :

1 - Affectation en investissement (compte 1068) Le besoin de financement correspond au solde d'investissement ajusté des restes à réaliser soit 3 014 532 € de restes à réaliser + déficit 2021 de 957 026.86 €	3 971 558.86 €
2 - affectation en fonctionnement (compte 002)	8 345 777.01 €
	<hr/>
	12 317 335.87 €

Travaux préparatoires  
Commission 1 du 08/03/2022



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire

Présents :	28
Pouvoirs :	2
Votants :	30
Abstentions :	3 (L.Naessens, H. Robert, JP. Lemai)
Exprimés :	27
Pour :	27